

CHARTRE DE LA MÉDIATION CULTURELLE

À PARTIR DES INSTITUTIONS SOCIALES

Charte initiée par Article 27 # Bruxelles
et élaborée avec les travailleurs
de différentes institutions sociales
ou associations sociales bruxelloises
lors de la journée
Réseau en action, le 21 octobre 2013.



1. les valeurs

Luttant contre les inégalités, l'isolement, l'enfermement, la précarité, la médiation culturelle est un des leviers qu'actionne le champ social au nom de la dignité humaine et de la défense des droits fondamentaux de tout être humain tels qu'égalité, solidarité, liberté.

2. les enjeux

L'axe de médiation culturelle est inscrit dans le travail social, d'une part pour lever le frein financier en rendant accessibles offres et projets culturels à prix modiques, et d'autre part pour restituer à tous la possibilité de contribuer à la culture de manière active, autonome et critique. Parallèlement, soutenir le droit au plaisir, à la curiosité, à l'émerveillement, à la sensibilité artistique, à la découverte peut renforcer la qualité de la vie de chacun.

La mise en œuvre de la médiation culturelle renforce les liens entre les personnes, concrétise les rapprochements inter-culturels (tout citoyen- travailleurs sociaux- artistes- travailleurs culturels), favorise le vivre ensemble et l'entraide.

Les contributions culturelles (expressions critiques ou artistiques) des personnes qui sont habituellement écartées de la participation enrichissent la culture. Cette culture est alors conçue diversifiée, multidirectionnelle, nourrie des idées, de la créativité, de la collaboration de toutes et tous. Partant, elle permet d'offrir au public une place d'auteur dans le champ culturel et par là, de renforcer l'appartenance de tous à notre société. Dès lors, dans les champs politiques et sociaux, l'accompagnement vers la participation culturelle de tous doit être soutenu.

3. les postures de la médiation

Pour concrétiser ces enjeux, le travailleur social en charge de la médiation culturelle crée des points de rencontre entre la hiérarchie, l'équipe, les publics et le secteur culturel. Il s'adapte à la réalité de terrain des uns et des autres. Pour ce faire, il est soutenu par la hiérarchie, il a l'occasion de sensibiliser ses collègues, il développe une connaissance du secteur culturel.

Dans le développement des projets culturels, il veille à la mise en place d'une dynamique de groupe positive en portant attention à chacun, en créant une relation de confiance entre tous les participants (publics, artistes, travailleurs culturels).

Avec les publics, il cherche particulièrement à :

- / accueillir sans stigmatiser, partir des richesses, des désirs individuels et collectifs
- / proposer des animations ou des rencontres conçues par des institutions culturelles avant ou après leur visionnement/écoute/visite pour multiplier les entrées dans l'appropriation des œuvres
- / favoriser l'implication dans la mise en place des sorties et des projets de participation (concertation sur l'organisation, le choix de contenu et de l'artiste-animateur, ...)
- / poser des repères lors des sorties culturelles collectives (modes de réservation, cartes géographiques, découvertes collectives des lieux,...) en visant qu'ils soient aussi utiles pour les sorties individuelles
- / encourager les prises de parole critiques autour de thématiques ou des formes liées aux œuvres choisies
- / encourager les prises de risques dans le choix de sorties culturelles ou d'ateliers artistiques
- / inscrire les actions dans la durée pour approfondir la participation culturelle.